



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 103232

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les ventes de médicaments sur internet. Sont proposés à la vente sur internet des médicaments qui ne sont pas encore sur le marché. Par exemple, un médicament anti-obésité, Rimonabant, est mis en vente alors qu'il n'a pas encore reçu d'AMM. Compte tenu des risques encourus par les consommateurs, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin d'empêcher ces ventes sur le net.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103232

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9290